



Double contravention sur place livraison

Par **laulie92**, le **28/02/2013** à **21:36**

Bonjour,
Je viens de recevoir 2 contraventions à 3/4 h d'écart pour un stationnement sur une place de livraison.
En fait je suis sortie de ma place entre les deux mais ne trouvant pas de place normale et surtout n'ayant pas trouvé de contravention sur mon parebrise, je me suis regarée à la même place.
Puis-je contester la 2ème contravention ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **01/03/2013** à **07:14**

Bonjour,
PV indiscutables puisque vous avez bougé entre les 2 verbalisations.

Par **citoyenalpha**, le **04/03/2013** à **18:20**

Bonjour
le problème pour le ministère public sera de prouver que le véhicule a été déplacé; ce que le procès verbal ne fera certainement pas état.
Par conséquent pour ma part la deuxième contravention peut être contestée.
Restant à votre disposition.